

Crime de génocide et collaboration internationale pour juger les auteurs : arrestation de Kabuga Félicien, présumé génocidaire en fuite depuis 26 ans.

Le ministère de la justice française en collaboration avec le Mécanisme pour les Tribunaux pénaux internationaux, a annoncé ce samedi 16 mai 2020, l'arrestation du génocidaire le plus recherché, Félicien Kabuga. Il est accusé de sept chefs d'accusation dont le crime de génocide contre les Tutsi du Rwanda en 1994.

Idéologue, homme le plus riche du Rwanda en 1994, fondateur et patron de la sinistre Radio-Télévision des Milles Collines RTLM, il a échappé à la Justice pendant vingt-six ans. Sa fuite vient de se terminer près de Paris et il devrait être transféré à La Haye aux Pays-Bas. Caché sous une fausse identité, il a longtemps bénéficié de soutiens importants grâce à sa fortune.

Élément important du rouage de l'Akazu, cercle restreint de l'ancien président Juvénal Habyarimana, il est passé par la Suisse en juillet 1994 et y a déposé une demande d'asile pour lui et sa famille. Indésirable en Suisse, il fut expulsé un mois environ plus tard vers l'ex-Zaïre et après avoir vidé ses comptes bancaires en Suisse. Malgré les mandats d'arrêts internationaux, dont une récompense de cinq millions de dollars promis par le FBI des États-Unis d'Amérique, il réussit à déjouer son arrestation au Kenya en 1997 et sa présence fut signalée dans plusieurs pays d'Europe, notamment la France, la Belgique et l'Allemagne.

Vingt-six ans après, l'arrestation de Kabuga démontre encore une fois que l'imprescriptibilité du crime de génocide reste une réalité. Pour ses victimes et les rescapés du génocide commis contre les Tutsi du Rwanda, il est important qu'il puisse répondre de ses actes devant la Justice et grâce à la collaboration internationale.